

Strasbourg, 14 mai 2025

EPAS(2025)35

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

Rapport d'activité 2024

**Mettre la barre plus haut pour
un sport fondé sur des valeurs**

Sommaire

Avant-propos.....	2
Temps forts.....	6
18 ^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, du 8 au 10 octobre, à Porto (Portugal) : « La gouvernance collaborative et la bonne gouvernance du sport : soutenir une nouvelle approche à la hauteur de son importance sociétale ».....	6
Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024	8
Mise en œuvre de la Charte européenne du sport (CES)	10
Visites de soutien et de suivi en Finlande et au Maroc.....	10
Visite de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la CES en Finlande – Helsinki, 18-19 avril..	10
Visite de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la CES au Maroc – Rabat, 11-12 juin.....	10
Les trois piliers de l'APES	11
Pilier 1 – Sport éthique	11
Troisième réunion du Réseau MARS – Lyon, France, 18-19 juin	11
Contributions de l'APES à la 57 ^e édition de la revue <i>Sport et Citoyenneté</i>	11
Pilier 2 – Sport inclusif.....	12
Table ronde sur l'égalité de genre dans l'arbitrage sportif – Strasbourg, France, 8 mars	12
Lutter contre la discrimination dans le sport : atelier éducatif sur la Charte européenne du sport – Budapest, Hongrie, 3-4 avril	12
Conférence « Égalité et diversité dans le sport francophone : une réalité ? » – Paris, France, 25 juillet	13
Pilier 3 – Sport sûr.....	14
« Donnons de la Voix » (« Start to Talk » en anglais)	14
Pool d'expert-es internationaux·ales sur un sport sûr	15
Questions statutaires	16
Les trois organes statutaires de l'APES	16
Comité de direction.....	16
Comité consultatif.....	16
Comité statutaire	17
Budget.....	17
Action extérieure	19
Participation à des événements.....	19
Coopération avec l'UNESCO.....	20
Coopération avec le Commonwealth.....	21
Coopération avec l'Union européenne (UE)	21
Communication et visibilité	22

Avant-propos

Alexandre Husting, Président du Comité de direction de l'APES

En tant que président de l'APES, je suis ravi de jeter un regard rétrospectif sur les nombreuses activités menées en 2024, qui ont contribué à réaffirmer le rôle unique et désormais largement reconnu que l'APES joue pour l'avenir du sport.

En tant que plateforme de coopération intergouvernementale sans pareille et originale, l'APES rassemble les autorités publiques, les organisations sportives et d'autres acteurs pertinents afin de promouvoir un sport sûr, sain et accessible à toutes et à tous, sur la base des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Les principes fondamentaux que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit ont toujours été les piliers sur lesquels repose notre vision du sport.

L'un des temps forts de l'année 2024 a été la 18^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui s'est tenue en octobre à Porto, au Portugal. Réunissant 43 États membres, 29 organisations internationales et 13 représentant·es de la Jeunesse, la conférence s'est concentrée sur la gouvernance collaborative et la bonne gouvernance dans le sport. Cet événement historique a abouti à une résolution forte promouvant une gouvernance transparente, inclusive et éthique à tous les niveaux du sport. Des séances thématiques sur le leadership, l'égalité de genre et les « doubles projets » ont enrichi notre compréhension des défis systémiques auxquels font face les athlètes et les institutions sportives. Pour la première fois, une table ronde intitulée « Champions Jeunesse et Sports » a permis aux jeunes de s'exprimer et de jouer un rôle dans les discussions ministérielles, contribuant ainsi au dynamisme de la conférence.

De nombreux autres événements ont eu lieu tout au long de l'année 2024 et vous en trouverez un compte-rendu détaillé dans ce rapport. Ces événements, leur nombre, leur qualité et l'intérêt qu'ils ont suscité démontrent le dynamisme de l'APES. Cela n'a évidemment été possible qu'avec le soutien de toutes et de tous : les délégations membres de l'APES et le Comité consultatif, le Bureau et, enfin et surtout, le soutien indéfectible au plus haut niveau du Conseil de l'Europe et du Secrétariat de l'APES, sans lequel ces événements n'auraient pas eu un tel succès.

En tant que président, mon ambition a été de poursuivre sur cette lancée en renforçant notre impact sur la gouvernance du sport, notre visibilité et notre crédibilité grâce à une forte collaboration et une approche constructive avec tous les acteurs institutionnels publics et privés du secteur du sport.

L'année prochaine, des élections seront organisées pour désigner un nouveau Bureau et un nouveau président ou une nouvelle présidente de l'APES, qui seront chargés de faire progresser notre vision et nos valeurs communes dans le domaine du sport. Je suis convaincu que le nouveau Bureau, soutenu par les membres proactifs qui l'ont élu, continuera de défendre les normes élevées de l'APES et de promouvoir le sport en tant que ressource commune. Je voudrais conclure en leur adressant tous mes remerciements. Mon travail en tant que président de l'APES n'a peut-être pas toujours été reposant, mais ce fut une merveilleuse expérience personnelle et une grande aventure collective.

Charlotte Girard Fabre, Présidente du Comité consultatif de l'APES

L'APES continue d'incarner un engagement collectif, où un large éventail d'organisations contribue de manière active à promouvoir des valeurs partagées et à renforcer la coopération – dans toute l'Europe et au-delà de ses frontières géographiques.

Le mot « élargi » que l'on retrouve dans « l'Accord partiel élargi sur le sport » n'est pas fortuit : il traduit un choix délibéré d'ouvrir en grand les portes de la coopération, d'accueillir des réalités diverses et

d'établir des normes communes qui transcendent les frontières régionales. Cette ouverture n'est pas un défi, c'est une force.

Le Comité consultatif joue un rôle central dans cette dynamique. Il ne s'agit pas seulement d'un organe statutaire, mais d'un pôle vivant d'expertise, enraciné dans la réalité du terrain, qui participe de manière concrète à la gouvernance, aux travaux thématiques et à la visibilité de l'APES.

La force de l'APES réside dans sa capacité à favoriser une collaboration constructive malgré les différences, en veillant à ce que chaque acteur – qu'il soit public ou privé, institutionnel ou issu de la société civile – ait voix au chapitre pour défendre les principes fondamentaux de l'éthique, de l'accessibilité et de l'inclusion dans le sport.

En 2024, le Comité consultatif a consolidé sa présence en tant qu'acteur essentiel au sein de l'APES. De nombreux membres du Bureau ont été réélus, dont la présidente et le vice-président, et de nouveaux membres ont rejoint le Bureau. Cela a permis d'assurer la continuité et de renforcer la stabilité opérationnelle du Comité.

Le Comité s'est également agrandi avec l'arrivée de trois nouvelles organisations : la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), Rugby Europe et la Fédération Mondiale de Snowboard (WSF), ce qui porte le nombre total des membres à 30. L'arrivée de trois nouveaux membres témoigne d'un intérêt croissant pour les travaux du Comité et rééquilibre ce dernier en affichant une présence renforcée des organisations sportives structurées, tout en conservant une grande diversité de profils.

Au cours de l'année, le Comité a contribué à tous les grands événements thématiques organisés par l'APES. Il a joué un rôle clé lors de la Conférence des ministres responsables du sport à Porto ainsi que lors d'autres événements, notamment la table ronde sur l'égalité de genre dans l'arbitrage sportif (8 mars), la conférence sur l'égalité et la diversité à Paris (25 juillet) et d'autres moments clés portant sur l'inclusion, l'éthique et l'intégrité dans le sport.

Toutefois, l'année 2024 ne peut se résumer à quelques événements ponctuels. Son véritable point fort réside dans la présence constante, l'engagement transversal et les synergies croissantes dont le Comité consultatif a fait preuve dans toutes les activités de l'APES.

En 2025, nous continuerons de faire connaître le travail de l'APES à travers le prisme de la Charte européenne du sport et à rendre visible la valeur ajoutée du Comité consultatif – non seulement en tant que contributeur technique, mais aussi en tant qu'allié stratégique du Comité de direction et du Conseil de l'Europe dans son ensemble.

Sophie Kwasny, Secrétaire exécutive de l'APES et Cheffe de la Division Sport du Conseil de l'Europe

En 2024, l'APES a continué de s'affirmer comme un moteur de progrès dans la gouvernance du sport. Ancré dans les valeurs du Conseil de l'Europe et guidé par la Charte européenne du sport, notre travail en 2024 a renforcé les assises du sport en tant qu'espace incarnant la dignité et la diversité.

Notre force réside dans une combinaison unique d'innovation politique, de coopération paneuropéenne et d'action fondée sur des valeurs. Des fiches d'information thématiques aux missions de soutien, des plateformes d'expert-es telles que le Réseau MARS et le Pool d'expert-es internationaux-ales sur un sport sûr, en passant par le dialogue avec les ministres et leur mobilisation, l'APES offre les outils, les réseaux et la vision nécessaires pour transformer des principes partagés en progrès tangibles.

Une réalisation clé de l'année 2024 a été l'intégration plus poussée de la Charte européenne du sport dans notre travail stratégique et opérationnel. La Conférence des ministres responsables du sport qui s'est tenue en octobre, à Porto, a été un moment décisif, réaffirmant le rôle de la Charte en tant qu'épine dorsale de notre approche commune du sport. La Charte n'a pas seulement été évoquée en 2024, elle a été incarnée. À travers les trois piliers de notre mandat – un sport éthique, inclusif et sûr – nous avons vu la Charte contribuer à des réformes, façonner la coopération et inspirer des manifestations et des orientations. Nos États membres et notre Comité consultatif ont apporté dynamisme et expertise à chaque initiative, renforçant notre ambition commune de faire du sport un outil de transformation pour les droits humains, la démocratie et l'État de droit. En s'appuyant sur la Charte européenne du sport, l'APES est idéalement positionné pour continuer à faire avancer le secteur du sport afin qu'il bénéficie à toutes et à tous – dans l'équité, la sécurité et la dignité.

États membres

Liste des États membres

1. Albanie
2. Andorre
3. Arménie
4. Autriche
5. Azerbaïdjan
6. Belgique
7. Bosnie-Herzégovine
8. Bulgarie
9. Croatie
10. Chypre
11. Danemark
12. Estonie
13. Finlande
14. France
15. Géorgie
16. Grèce
17. Hongrie
18. Islande
19. Irlande
20. Israël
21. Italie
22. Lettonie
23. Liechtenstein
24. Lituanie
25. Luxembourg
26. Macédoine du Nord
27. Malte
28. Maroc
29. Monaco
30. Monténégro
31. Norvège
32. Pays-Bas
33. Pologne
34. Portugal
35. Saint-Marin
36. Serbie
37. République slovaque
38. Slovénie
39. Suisse
40. Türkiye
41. Ukraine

En 2024, l'APES a accueilli deux nouveaux membres : le **Danemark** et l'**Irlande**.

Temps forts

18^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, du 8 au 10 octobre, à Porto (Portugal) : « La gouvernance collaborative et la bonne gouvernance du sport : soutenir une nouvelle approche à la hauteur de son importance sociétale »

La 18^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui s'est tenue du 8 au 10 octobre à Porto, a été le point culminant de l'année pour l'Accord partiel élargi sur le sport (APES). Réunissant des représentant-es de 43 États membres, de 29 organisations internationales, ainsi que 13 représentant-es de la Jeunesse, la conférence avait le thème suivant : « **La gouvernance collaborative et la bonne gouvernance du sport : soutenir une nouvelle approche à la hauteur de son importance sociétale** ». Ce thème a été le fil conducteur des discussions, qui ont porté sur la manière dont le sport peut mieux incarner les valeurs sociétales, au bénéfice de chacun et de chacune.

L'événement a abouti à l'adoption d'une résolution qui souligne que, compte tenu de l'impact positif du sport sur la société, il est nécessaire de promouvoir le sport en tant que ressource commune, en mettant en avant son rôle dans les domaines social, éducatif et de la santé, et en le préservant pour les générations futures. Les ministres se sont donc engagés à adopter une nouvelle approche en ce qui concerne la gouvernance collaborative et la bonne gouvernance du sport, qu'ils ont appelée de leurs vœux. Cela implique notamment que les États et les organisations sportives entretiennent un dialogue permanent avec les athlètes, les clubs locaux, les représentant-es de la Jeunesse concernés et la société civile, en les reconnaissant comme des partenaires essentiels dans la promotion d'un sport fondé sur des valeurs.

La conférence s'est ouverte sur les allocutions de **Pedro Duarte**, ministre portugais des Affaires parlementaires, chargé du sport, de **Bjørn Berge**, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, et de **Linda Hofstad Helleland**, présidente de la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire. La Charte européenne du sport a été mise en avant, en tant que pierre angulaire d'une politique sportive fondée sur des valeurs, lors d'un « coup de projecteur » auquel ont contribué des personnalités telles que Thomas Bach, président du Comité International Olympique, et des représentants du Comité européen paralympique et de Laureus Sport for Good. Leurs interventions ont montré à quel point la Charte peut favoriser une gouvernance inclusive.

La conférence s'est articulée autour de deux séances principales. La première, intitulée « **Gouvernance collaborative : est-il temps d'adapter les règles du jeu ?** » a abordé l'évolution des relations entre les autorités publiques et les autres parties prenantes. Les discussions ont souligné l'importance d'instaurer une confiance mutuelle, de garantir la participation des parties prenantes à tous les niveaux et d'encourager des modèles de gouvernance coopérative qui font écho aux divers rôles du sport dans la société. La deuxième séance, intitulée « **Bonne gouvernance : comment se rapprocher du but ?** » s'est concentrée sur les défis systémiques de la gouvernance du sport, notamment la corruption, l'exploitation des athlètes et la transparence financière. Les participant-es ont souligné la nécessité d'établir des cadres éthiques, d'inclure les athlètes dans la prise de décision et de trouver des solutions innovantes.

Séances thématiques

Les séances thématiques qui se sont tenues le 10 octobre dans le cadre de la Conférence des ministres responsables du sport ont permis d'aborder des questions cruciales dans le domaine du leadership sportif – à travers **l'égalité de genre dans le sport** et les **doubles projets**. Elles ont réuni des

intervenant-es de haut niveau et présenté des stratégies concrètes pour promouvoir l'équité et la durabilité dans le domaine du leadership sportif.

La séance thématique sur **l'égalité de genre dans le sport** a réuni des personnalités de premier plan pour discuter des stratégies de promotion de l'inclusion et de la diversité dans les instances dirigeantes du sport. Ouverte par **Gianluca Esposito**, directeur général de la Direction générale des droits humains et de l'État de droit au Conseil de l'Europe, et **Pedro Dias**, secrétaire d'État portugais aux sports, la séance a présenté diverses perspectives pour remédier aux déséquilibres entre hommes et femmes dans la gouvernance et la gestion du sport.

Parmi les principaux intervenants et intervenantes, **Annamarie Phelps**, coprésidente du Groupe de Travail international sur les femmes et le sport (International Working Group on Women and Sport, en anglais) et membre du Bureau du Comité consultatif de l'APES, a fait part de ses réflexions sur les efforts déployés à l'échelle mondiale pour transformer les modèles de leadership dans le domaine du sport. **Ticha Penicheiro**, ancienne joueuse professionnelle de basket-ball et agent sportif, a souligné les défis uniques auxquels font face les athlètes féminines en matière de planification de carrière et de leadership, en insistant sur l'importance du mentorat. **André Seabra**, directeur de la Portugal Football School, a présenté des initiatives visant à intégrer l'égalité de genre dans la formation et le management dans le domaine du football. **Paoline Ekambi**, présidente et cofondatrice de Sportail Community, a exposé des stratégies concrètes pour la transition des athlètes féminines vers des carrières en entreprise, en mettant en avant des moyens innovants qui permettent d'unir le développement sportif et le développement professionnel.

La deuxième séance, consacrée aux **doubles projets des athlètes**, a exploré les différentes manières de concilier sport de haut niveau, éducation et développement professionnel. Au cours de cette séance, des intervenant.es prestigieux ayant une expérience directe dans le domaine ont présenté leurs points de vue. **Laura Capranica**, présidente du Réseau européen des athlètes étudiants (EAS), a souligné l'importance des politiques traitant des doubles projets pour permettre aux athlètes de poursuivre simultanément leurs ambitions académiques et sportives. **Sofia Ramalho**, manager de l'équipe féminine de basket-ball SLBenfica et ancienne élève du projet FIBA Time Out 2.0, a illustré de quelle manière l'éducation et la formation au leadership peuvent soutenir les transitions post-sportives des athlètes. **Gévrise Emame**, judoka olympique et accompagnatrice au projet de vie des athlètes, a partagé son expertise en matière d'accompagnement des athlètes dans leur développement socioprofessionnel, tandis qu'**Andrej Pisl**, responsable des projets et des politiques à l'Association européenne du sport universitaire (EUSA), a présenté des initiatives européennes encourageant la participation des jeunes et le développement des compétences. Enfin, **Andy Criere Martin**, surfeur professionnel et entrepreneur espagnol, a apporté un point de vue original sur la manière de valoriser la notoriété des athlètes pour diversifier les carrières au-delà du sport de compétition.

Les deux séances thématiques ont permis de dégager des enseignements importants. En ce qui concerne l'égalité de genre, la nécessité d'établir des cadres concrets pour mettre en œuvre la diversité et l'inclusion dans la gouvernance du sport a été soulignée. Pour ce qui est des doubles projets, la séance a montré l'importance d'unir les politiques du sport et de l'éducation afin d'offrir aux athlètes des parcours durables au-delà de leurs exploits sportifs. Ces discussions ont illustré le thème principal de la conférence, à savoir la promotion d'une gouvernance dans le sport qui soit à la hauteur de son importance sociétale, en veillant à ce que le sport reste un vecteur d'inclusion, de possibilités et de résilience.

Initiative Jeunesse

Cette édition de la Conférence des ministres responsables du sport s'est distinguée par une innovation majeure, à savoir l'intégration des points de vue des jeunes, grâce notamment à la table ronde des « *Champions Jeunesse et Sports* », qui a pour la première fois instauré une plateforme dédiée aux représentant-es de la Jeunesse au sein d'une conférence ministérielle. Ces jeunes délégué-es ont exprimé leurs points de vue sur la gouvernance, la durabilité et l'inclusion, en mettant en lumière le pouvoir transformateur du sport face à des défis sociétaux urgents. Leur participation à la conférence et à d'autres activités parallèles a souligné l'importance de faire entendre la voix des jeunes dans l'élaboration des politiques sportives. L'un des points forts de l'Initiative Jeunesse a été la possibilité pour les jeunes délégué-es de participer à une séance de « réseautage rapide » avec des membres du Comité consultatif. Ce format interactif a permis aux représentant-es de la Jeunesse de présenter brièvement leur travail et leurs domaines de prédilection, tout en découvrant les activités des différentes organisations représentées au sein du Comité. En échangeant directement avec des spécialistes dans des domaines correspondant à leurs intérêts, les jeunes délégué-es ont pu établir des liens précieux et explorer des possibilités de collaboration future.

10^e anniversaire de la Convention de Macolin

Le Conseil de l'Europe a célébré le 10^e anniversaire de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives – **la Convention de Macolin** – à travers une conférence qui s'est tenue le 8 octobre à Porto. La conférence a mis en lumière les réalisations de la Convention de Macolin, premier traité international qui lutte contre la manipulation des compétitions sportives. Elle a aussi donné lieu à l'adoption d'une déclaration commune, par laquelle les participant-es se sont engagés à renforcer sa mise en œuvre et à intensifier la coopération internationale.

Conclusion

Dans l'ensemble, la Conférence des ministres a démontré l'engagement de l'APES à faire progresser les droits humains, la démocratie et l'État de droit dans le sport. En réunissant diverses parties prenantes, elle a insisté sur la nécessité d'une gouvernance du sport fondée sur la collaboration et des valeurs, afin que le sport continue d'avoir un impact positif fort sur la société. La Conférence de Porto a jeté les bases de futurs dialogues ministériels, la prochaine édition devant être accueillie par **Monaco les 3 et 4 novembre 2026**.

Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont constitué une vitrine exceptionnelle pour le Conseil de l'Europe dans la promotion d'un sport fondé sur des valeurs, comme énoncé dans la Charte européenne du sport. L'arrivée de la **flamme olympique et de la flamme paralympique** au siège du Conseil de l'Europe a constitué un événement historique symbolisant la mission commune de promotion de la paix, de l'inclusion et des droits humains à travers le sport. Ce moment sans précédent, accompagné d'une cérémonie dans l'hémicycle de l'Assemblée parlementaire, a souligné le lien durable entre l'Olympisme et les principes fondateurs du Conseil.

À cette occasion, l'APES a inauguré une **exposition à l'extérieur du bâtiment de l'Agora à Strasbourg**, soulignant l'alignement profond entre la **Charte européenne du sport** et la **Charte olympique**, en

mettant l'accent sur les thèmes de l'inclusion, du fair-play et de l'accès universel au sport. Conçue comme une exposition évolutive, elle a révélé de nouveaux panneaux chaque semaine, offrant une narration attrayante qui a renforcé les valeurs partagées par les deux chartes. L'exposition a servi d'outil pédagogique, attirant l'attention sur le rôle du sport pour favoriser l'égalité et la dignité, ainsi que sur l'importance d'offrir à chacun·e la possibilité de pratiquer un sport.

Les Jeux eux-mêmes ont illustré l'importance de ces principes. Alors que les Jeux paralympiques mettaient en lumière les exploits extraordinaires des athlètes en situation de handicap, le Conseil de l'Europe a réitéré son engagement en faveur de l'inclusion et de l'élimination des barrières. Les Jeux ont rappelé au monde entier la capacité du sport à inspirer et à remettre en question les normes sociétales, ce qui est en parfaite adéquation avec les **objectifs de la Charte européenne du sport**.

Mise en œuvre de la Charte européenne du sport (CES)

Visites de soutien et de suivi en Finlande et au Maroc

La **Charte européenne du sport** est la norme du Conseil de l'Europe qui établit les principes de base des politiques sportives nationales, permettant aux gouvernements de soutenir la pratique du sport pour toutes et tous, et d'offrir diverses possibilités de pratiquer un sport dans des conditions bien définies.

Dans le cadre du mandat de l'APES, des visites de soutien et de suivi à la mise en œuvre de la Charte européenne du sport sont effectuées chaque année dans ses États membres.

Les **conclusions, les recommandations et les bonnes pratiques** identifiées lors de chaque visite sont compilées dans un rapport. Les rapports adoptés sont mis à la disposition du public sur le [site internet de l'APES](#).

Visite de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la CES en Finlande – Helsinki, 18-19 avril

L'équipe de l'APES a rencontré les principales parties prenantes jouant un rôle actif dans la mise en œuvre d'un sport fondé sur des valeurs en Finlande, parmi lesquelles **Sandra Bergqvist**, ministre de la Jeunesse, du Sport et de l'Activité physique, ainsi que des représentant·es du mouvement sportif, notamment des Comités olympique et paralympique, du sport non organisé, des athlètes, des médias, etc.

L'équipe de l'APES était composée de **Kaarel Nestor** (Estonie), membre du Comité de direction de l'APES, de **Diana Santos** (Portugal), d'**Hugh Torrance** (EGLSF), membre du Comité consultatif de l'APES et de deux membres du Secrétariat.

Visite de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la CES au Maroc – Rabat, 11-12 juin

L'équipe de l'APES a rencontré les principales parties prenantes jouant un rôle actif dans la mise en œuvre d'un sport fondé sur des valeurs au Maroc, parmi lesquelles **Youness Shimi**, secrétaire général du ministère de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports, ainsi que des représentant·es du mouvement sportif et parasportif, de l'éducation, des médias, et autres.

L'équipe de l'APES était composée d'**Alexandre Husting** (Luxembourg), président du Comité de direction de l'APES, de **Solène Charuau** (France), membre du Bureau du Comité de direction de l'APES, d'**Annamarie Phelps** (EOC), membre du Bureau du Comité consultatif de l'APES, de **Mark Lichtenhein** (SROC), membre du Comité consultatif de l'APES, et de deux membres du Secrétariat.

Les trois piliers de l'APES

Pilier 1 – Sport éthique

Troisième réunion du Réseau MARS – Lyon, France, 18-19 juin

Le Réseau de Magistrat·es/Procureur·es Responsables du Sport (MARS), créé sous l'autorité de l'**Accord partiel élargi sur le sport (APES)** du Conseil de l'Europe, vise à renforcer la coopération internationale et l'échange d'informations dans le domaine de la **protection de l'intégrité du sport**.

Le **Réseau MARS** a tenu sa troisième réunion annuelle les 18 et 19 juin au Secrétariat général d'Interpol à Lyon, en France. Cette réunion s'est concentrée sur les principaux défis qui pèsent sur l'intégrité du sport. Les séances ont porté sur le blanchiment d'argent par le biais des paris, de la multipropriété de clubs et des agents sportifs, qui sont des sujets de préoccupation majeurs. Les experts ont présenté des études de cas concrètes et ont discuté des stratégies de détection et de poursuite à mettre en œuvre pour lutter contre ces infractions.

Les participant·es ont également passé en revue les systèmes nationaux pour enquêter sur les infractions contre l'intégrité du sport et poursuivre leurs auteurs, et des discussions spécifiques ont eu lieu sur le trucage de matchs, l'antidopage, ainsi que sur les dispositifs de sécurité lors des manifestations sportives. **La base de données sur les cas présumés de corruption dans le sport (DACCS)** et le **cours HELP sur les droits humains dans le sport** ont été présentés comme des outils permettant de soutenir ces efforts.

La réunion a renforcé le rôle du Réseau MARS en tant que plateforme pour le renforcement de la **coopération judiciaire** et pour la mise en place d'une action coordonnée visant à lutter efficacement contre la corruption et les menaces pesant sur l'intégrité du sport.

Contributions de l'APES à la 57^e édition de la revue *Sport et Citoyenneté*

L'Accord partiel élargi sur le sport a contribué à la 57^e édition de la revue *Sport et Citoyenneté*, publiée le 12 juin, à travers une série de huit articles traitant des défis qui pèsent sur l'intégrité du sport. Les textes ont été regroupés en quatre thèmes : l'intégrité personnelle, l'intégrité des compétitions, l'intégrité des organisations et l'approche holistique de l'intégrité du sport.

En ce qui concerne ce dernier thème, le Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, **Bjørn Berge**, a mis l'accent sur des textes clés du Conseil de l'Europe tels que la **Charte européenne du sport** et la **déclaration du Comité des Ministres sur l'intégrité du sport**, soulignant le rôle de premier plan joué par l'APES dans l'élaboration des politiques. **Andrea Carletti**, Vice-Président du Comité de direction de l'APES, a souligné l'importance d'une action collaborative pour protéger les valeurs du sport.

Le thème de l'intégrité personnelle a été abordé dans les interventions d'**Elena Casero**, sur la fonction de responsable de la protection des enfants (*Child Safeguarding Officers, CSO*), et de **Gabriela Matei** sur la lutte contre les discours de haine dans le sport.

En ce qui concerne l'intégrité des compétitions, **Sophie Kwasny** a expliqué que la Convention de Macolin et la Convention contre le dopage sont des outils essentiels pour promouvoir le fair-play, tandis que **Jean-Yves Lourgouilloux** a parlé des efforts judiciaires du Réseau MARS contre les paris illégaux, la manipulation des compétitions sportives et les discours de haine.

Pilier 2 – Sport inclusif

Table ronde sur l'égalité de genre dans l'arbitrage sportif – Strasbourg, France, 8 mars

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'APES a organisé une table ronde sur l'égalité de genre dans l'arbitrage sportif, qui s'est déroulée le 8 mars dans un format hybride.

L'événement s'est concentré sur la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes arbitres et sur la promotion de l'égalité des chances pour ces dernières.

Au cœur des discussions figuraient la pertinence de la **Charte européenne du sport** et l'importance constante de la mise en œuvre de la **Recommandation CM/Rec(2015)2** du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. En outre, les participant·es ont réfléchi aux premiers résultats du projet en cours intitulé « Tous·tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport » (« *All In Plus* »). La table ronde a fourni des indications précieuses sur les changements structurels et culturels nécessaires pour rendre l'arbitrage sportif plus inclusif, tels que les programmes de mentorat et les politiques de lutte contre la discrimination.

Des témoignages personnels ont souligné les défis systémiques auxquels les femmes arbitres font face, tandis que les discussions ont réaffirmé que la Convention d'Istanbul est un outil essentiel pour lutter contre les violences fondées sur le genre dans le sport. La table ronde a exploré les étapes nécessaires pour lutter contre les préjugés et favoriser une plus grande collaboration entre les parties prenantes, en suscitant des engagements concrets pour améliorer l'égalité de genre dans l'arbitrage sportif.

Lutter contre la discrimination dans le sport : atelier éducatif sur la Charte européenne du sport – Budapest, Hongrie, 3-4 avril

Les 3 et 4 avril, l'APES a organisé un atelier éducatif sur la Charte européenne du sport à **Budapest**, en **Hongrie**, en partenariat avec le **ministère ukrainien de la Jeunesse et des Sports et la Fédération nationale de hockey sur glace**. L'atelier, destiné à l'équipe nationale ukrainienne de hockey sur glace U18 (moins de 18 ans), faisait suite à une décision prise en 2023 par le Comité de direction de l'APES, visant à promouvoir l'égalité et à lutter contre la discrimination dans le sport.

L'atelier a abordé deux thèmes essentiels : comprendre et combattre les discours de haine et la discrimination dans le sport, et donner aux athlètes les moyens d'être des ambassadeurs de l'égalité et du respect. S'appuyant sur les manuels « [Connexions](#) » et « [Alternatives](#) » du Conseil de l'Europe, le programme a combiné des présentations éducatives, des exercices de groupe interactifs et des jeux de rôle. Les participant·es ont exploré des exemples réels de discours de haine dans le sport, ont élaboré des contre-récits et ont participé à des activités de renforcement de l'esprit d'équipe afin de favoriser le respect mutuel et la cohésion.

Les séances ont mis l'accent sur le rôle influent que jouent les athlètes au-delà de leurs performances, en donnant aux participants les outils nécessaires pour lutter contre la discrimination et promouvoir l'inclusion. Les participant·es ont pris des engagements personnels et collectifs, ont discuté d'actions concrètes pour lutter contre les discriminations et ont réfléchi à la manière dont le sport peut unifier et renforcer la résilience au sein des communautés.

En se concentrant sur des scénarios de la vie réelle, l'événement a permis aux participant.es d'acquérir des stratégies adaptables pour favoriser l'égalité tant sur le terrain qu'en dehors.

Conférence « Égalité et diversité dans le sport francophone : une réalité ? » – Paris, France, 25 juillet

Le 25 juillet, en amont des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'APES a accueilli la conférence intitulée « *Égalité et diversité dans le sport francophone : une réalité ?* », qui a servi de plateforme importante pour aborder les problèmes tenaces que sont la discrimination et l'inégalité, tout en favorisant le dialogue sur la création d'environnements sportifs plus inclusifs.

La conférence a mis en lumière des problèmes persistants tels que le racisme, l'inégalité de genre et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle – des questions qui ternissent les valeurs que le sport cherche à promouvoir. Deux panels se sont penchés sur ces thèmes : l'un a présenté des **outils et des bonnes pratiques pour lutter contre le racisme dans le sport francophone**, tandis que l'autre a exposé les écarts persistants entre les hommes et les femmes en matière de participation aux compétitions, de rémunération et de représentation dans les médias, ainsi que les **obstacles structurels auxquels les femmes font face dans le sport**.

Au-delà de la simple analyse de certaines questions clés, la conférence a souligné les tensions sociales profondément enracinées qui se manifestent par des comportements violents et abusifs dans le sport, ainsi que les implications sociétales plus larges de l'inégalité dans le sport. Elle a reconnu le double rôle du sport en tant qu'amplificateur potentiel de ces questions et en tant que plateforme unique pour leur prévention et leur résolution. Les Jeux de Paris 2024 marquant une étape historique dans la réalisation de la parité hommes-femmes parmi les athlètes, l'événement a souligné que de tels progrès doivent s'accompagner de changements structurels et culturels à tous les niveaux de la gouvernance du sport. La conférence a appelé à des efforts coordonnés et soutenus pour exploiter le pouvoir de transformation du sport en tant qu'outil de construction d'une société plus juste et plus inclusive.

Pilier 3 – Sport sûr

« Donnons de la voix » (« Start to Talk » en anglais)

La protection des enfants dans le sport est l'une des priorités de l'APES, qui y œuvre notamment à travers le projet « Donnons de la voix ».

Ce projet aide les autorités nationales responsables du sport à produire des feuilles de route propres à leur pays afin d'élaborer et de mettre en œuvre de manière efficace des politiques de protection de l'enfance dans le sport, comprenant des mesures concrètes, comme la désignation de responsables de la protection des enfants (Child Safeguarding Officers – CSO) dans le sport.

Lancement de la campagne « Donnons de la voix » à Chypre – Nicosie, 16-18 septembre

Le lancement de la campagne « Donnons de la voix » à Chypre a marqué une étape importante dans la protection des enfants dans le sport. L'initiative, menée par l'APES et l'**Organisation sportive chypriote**, a mis l'accent sur la nécessité de créer des environnements sûrs et protecteurs pour les jeunes athlètes. Elle a combiné une **conférence** et un **cours de formation**, favorisant le dialogue entre les autorités publiques, les organisations sportives, les ONG et les spécialistes en matière de protection de l'enfance.

Le cours de formation a présenté les approches tenant compte des traumatismes et a ainsi doté les responsables de la protection des enfants d'outils leur permettant d'aborder la nature omniprésente des traumatismes afin d'éviter de générer de nouveaux traumatismes dans les milieux sportifs. La conférence a permis d'échanger des bonnes pratiques et des stratégies de lutte contre les abus, le harcèlement et la discrimination dans le sport, en soulignant l'importance de la collaboration entre toutes les parties prenantes.

Cette initiative a souligné la responsabilité qu'ont les autorités publiques et les organisations sportives de donner la priorité à la protection des enfants, en promouvant des changements systémiques qui garantissent que le sport reste une expérience sûre et positive pour toutes et tous.

Rapport sur la consultation d'enfants menée en Bulgarie au sujet de la protection des enfants dans le sport

Le ministère bulgare de la Jeunesse et des Sports a bénéficié du soutien du projet « Donnons de la voix » pour élaborer une feuille de route en vue de la mise en œuvre de politiques de protection de l'enfance dans le sport, incluant des mesures concrètes, telles que la désignation de responsables de la protection des enfants (*Child Safeguarding Officers – CSO*).

La publication du rapport rédigé par **Melanie Lang** sur la consultation d'enfants menée en Bulgarie concernant la protection de l'enfance dans le sport, a marqué une avancée significative dans le développement des politiques en la matière. Le rapport repose sur une séance de consultation organisée par le Conseil de l'enfance de l'**Agence nationale bulgare pour la protection des enfants**, à laquelle ont participé de jeunes athlètes âgé-es de 15 à 17 ans, qui ont pu exprimer leurs points de vue sur la sécurité, la prévention des abus et la protection dans le sport de manière générale.

Ce rapport fait entendre la voix de jeunes athlètes et propose **une feuille de route pratique pour un changement systémique**. Il rappelle avec force l'importance d'associer les enfants à l'élaboration des politiques qui ont une incidence directe sur leur sécurité, et constitue une contribution essentielle aux efforts déployés pour créer des environnements protecteurs pour les enfants dans le sport et où ils sont à l'abri des abus, en Bulgarie et au-delà.

Pool d'expert-es internationaux·ales sur un sport sûr

Le Pool d'expert-es internationaux·ales sur un sport sûr constitue le seul point d'accès à une source unique d'expertise multidisciplinaire couvrant toutes les formes de violences et d'abus sexuels concernant les enfants dans le sport. Il rassemble des responsables politiques, des chercheurs et chercheuses et des universitaires, des spécialistes du soutien aux personnes ayant subi des violences, des responsables de la protection des enfants (CSO), des formateurs et formatrices, des consultant-es et des agent-es du changement. Il offre des possibilités d'apprentissage par les pairs, de renforcement des capacités et de facilitation des échanges entre toutes les personnes qui contribuent à prévenir et à combattre toute forme de violences et d'abus envers les enfants dans le sport.

Réunion annuelle du Pool d'expert-es internationaux·ales sur un sport sûr : les pratiques de protection de l'enfance dans le sport tenant compte des traumatismes – Strasbourg, France, 3 décembre

Le Pool d'expert-es internationaux·ales sur un sport sûr a tenu sa troisième réunion annuelle le 3 décembre dans un format hybride. Organisée par l'APES dans le cadre du projet « *Donnons de la voix* », la réunion a porté sur la promotion des pratiques tenant compte des traumatismes dans le domaine de la protection de l'enfance.

La réunion, réservée aux membres du pool, a commencé par une présentation des travaux en cours de chaque participant.e, suivie d'un examen des livrables de l'année 2024. Les discussions ont porté sur la préparation de lignes directrices sur des procédures de recrutement plus sûres dans le sport, un sujet abordé lors de la réunion de l'année précédente. Le pool a également exposé ses priorités pour 2025, réaffirmant son engagement à créer des outils et des ressources concrètes pour des pratiques de protection de l'enfance dans le sport.

Un séminaire intitulé « Protection de l'enfance dans le sport : pratiques tenant compte des traumatismes » a été organisé en collaboration avec la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres. Il a réuni des spécialistes pour discuter de quelle manière les approches tenant compte des traumatismes peuvent influencer les politiques, les formations et les dispositifs centrés sur les survivant-es. Parmi les intervenant-es figuraient **Georges Mischo**, ministre des Sports du Luxembourg, **Delphine Costantini**, Direction de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports de Monaco, et **Hanne Juncher**, Directrice de la Sécurité, de l'Intégrité et de l'État de droit du Conseil de l'Europe. Le séminaire a souligné l'importance d'associer les personnes ayant subi des abus et de veiller à ce que les environnements sportifs favorisent la guérison plutôt que de créer de nouveaux traumatismes. Les livrables présentés lors du séminaire ont compris un glossaire et une compilation de ressources sur le sport sûr (disponibles uniquement en anglais).

Cette réunion a mis en évidence le rôle essentiel du pool dans la promotion d'environnements sportifs plus sûrs grâce à des approches fondées sur des données probantes et conformes aux droits humains. En encourageant la collaboration entre les expert-es, les responsables politiques et les praticiens, le pool continue de fournir des solutions pratiques aux défis de la protection de l'enfance, en assurant l'alignement avec les stratégies de protection de l'enfance du Conseil de l'Europe et le cadre plus large des droits humains. Les progrès réalisés dans l'élaboration des lignes directrices pour des procédures de recrutement conformes aux droits humains dans le sport témoignent d'un engagement à prévenir les préjudices à ce stade.

Questions statutaires

Les trois organes statutaires de l'APES

Comité de direction

Le Comité de direction et le Comité consultatif de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) ont tenu leur réunion plénière annuelle les 29 et 30 mai à Strasbourg, en France. La réunion a permis d'examiner les activités de l'APES, de discuter des priorités stratégiques et de finaliser les préparatifs pour les initiatives clés à venir.

L'un des temps forts de la réunion a été la table ronde consacrée à la Charte européenne du sport, qui a permis de présenter les bonnes pratiques mises en œuvre par les États membres et les organisations sportives dans des domaines tels que les droits humains dans le sport, le sport pour toutes et tous, l'éducation, l'inclusion des personnes migrantes et réfugiées, et la durabilité. La table ronde a été ouverte par **Bjørn Berge**, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, **Sandra Bergqvist**, ministre finlandaise de la Jeunesse, du Sport et de l'Activité physique, et **Kaari Mattila**, secrétaire générale de la Ligue finlandaise des droits de l'homme. Elle a permis de renforcer le rôle de la Charte en tant que cadre directeur pour la gouvernance du sport et l'élaboration des politiques.

La réunion a accueilli le **Danemark** et **l'Irlande** en tant que nouveaux États membres de l'APES, ce qui témoigne de la croissance continue de l'APES. Les délégués ont finalisé les documents clés pour la 18^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, prévue du 8 au 10 octobre à Porto, au Portugal, et ont approuvé l'élaboration d'une nouvelle série de dix fiches d'information couvrant les principaux domaines de travail de l'APES. Les discussions ont également porté sur les thèmes possibles de la Conférence sur la diversité 2025 de l'APES, en particulier l'inclusion intergénérationnelle.

Comité consultatif

À la suite d'une décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 29 mai 2024, la **Fédération Internationale de l'Automobile (FIA)**, **Rugby Europe** et la **Fédération Mondiale de Snowboard (WSF)** ont été invités à rejoindre le Comité consultatif, ce qui porte le nombre total de membres à 30.

Sur la base de la décision finale du Comité de direction, toutes les organisations qui avaient demandé le renouvellement de leur adhésion au Comité consultatif ont vu leur adhésion renouvelée, à savoir :

Fondation Alice Milliat, Association européenne d'athlétisme (European Athletics), Fédération du sport européen gay et lesbienne (EGLSF), Réseau européen d'éducation sportive (ENSE), Organisation européenne non gouvernementale des sports (ENGSO), Association européenne du sport universitaire (EUSA), Fédération Internationale de Basket-ball (FIBA), Fédération Internationale pour les Juges et Arbitres Sportifs (IFSO), Panathlon International (PI), Organisation pour la Paix par le Sport (Peace and Sport), Association du Sport International pour Tous (TAFISA Europe) et l'Union européenne des associations de football (UEFA).

Comité statutaire

La protection de l'enfance au cœur de la réunion du Comité statutaire de l'APES – Strasbourg, France, 8 novembre

La réunion annuelle du Comité statutaire de l'APES, qui s'est tenue le 8 novembre à Strasbourg, a permis de traiter des questions liées au programme et au budget, qui relèvent de sa compétence. Elle a été suivie d'une séance présidée par **S.E. l'ambassadeur Gabriel Revel**, Représentant permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe, et a été ouverte aux représentant·es des États membres de l'APES et d'États non-membres de l'APES. La séance a mis en lumière le travail de l'APES, en particulier dans le domaine de la protection de l'enfance et des pratiques tenant compte des traumatismes.

Catherine Moyon de Baecque, présidente de la Commission de lutte contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport du Comité national olympique et sportif français, a fait une intervention émouvante. S'appuyant sur sa propre histoire d'athlète de haut niveau et sur le fait qu'elle a été l'une des premières personnes en France à rompre le silence sur les abus dans le sport, elle a souligné le besoin permanent de vigilance, de soutien et d'action systémique pour protéger les enfants et garantir l'intégrité du bien-être physique et psychologique des athlètes. Elle a salué les initiatives de l'APES – comme le projet « *Donnons de la voix* » – qui favorisent une culture d'ouverture et de sensibilisation, et a demandé instamment la poursuite des investissements afin d'étendre et d'amplifier ces efforts. Son témoignage souligne le double impératif de lutter contre les violences et de cultiver des environnements où les athlètes, en particulier les jeunes, peuvent s'épanouir.

Budget

Le budget de l'APES pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 s'élevait à 1 193 100 EUR.

La répartition des **contributions obligatoires des États membres** à ce budget 2024 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Contributions des États membres au budget de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) pour l'exercice 2024

ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE	Contribution – part en %	Montant des contributions en EUR
ALBANIE	0.7846	9 361.06
ANDORRE	0.7846	9 361.06
ARMÉNIE	0.7846	9 361.06
AUTRICHE	3.3684	40 188.38
AZERBAÏDJAN	0.7846	9 361.06
BELGIQUE	4.1112	49 050.73
BOSNIE-HERZÉGOVINE	0.7846	9 361.06
BULGARIE	0.7846	9 361.06
CROATIE	0.7846	9 361.06
CHYPRE	0.7846	9 361.06
DANEMARK	2.5454	22 818.37
ESTONIE	0.7846	9 361.06
FINLANDE	2.0740	24 744.90
FRANCE	16.5866	197 894.73
GÉORGIE	0.7846	9 361.06
GRÈCE	1.7196	20 516.55
HONGRIE	1.4504	17 304.72
ISLANDE	0.7846	9 361.06
IRLANDE	2.9669	22 341.42
ITALIE	16.5866	197 894.73
LETTONIE	0.7846	9 361.06
LIECHTENSTEIN	0.7846	9 361.06
LITUANIE	0.7846	9 361.06
LUXEMBOURG	0.7846	9 361.06
MACÉDOINE DU NORD	0.7846	9 361.06
MALTE	0.7846	9 361.06
MONACO	0.7846	9 361.06
MONTÉNÉGRO	0.7846	9 361.06
NORVÈGE	3.0017	35 813.29
PAYS-BAS	6.9781	83 255.71
POLOGNE	5.4779	65 356.83
PORTUGAL	1.9663	23 459.93
SAINT-MARIN	0.7846	9 361.06
SERBIE	0.7846	9 361.06
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	0.9177	10 949.08
SLOVÉNIE	0.7846	9 361.06
SUISSE	5.4814	65 398.59
TÜRKIYE	7.9541	94 900.37
UKRAINE	2.5805	30 787.95
ÉTATS NON-MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE		
ISRAËL	1.5109	18 026.55
MAROC	0.9734	11 613.64
TOTAL	100.0000	1 193 100.00

Action extérieure

Participation à des événements

Audition parlementaire de l'APCE sur l'addiction aux paris sportifs

L'**audition parlementaire de l'APCE** sur l'addiction aux paris sportifs, qui s'est tenue le 25 juin, s'est penchée sur la croissance exponentielle du marché des paris sportifs, qui a dépassé 46 milliards EUR en 2024, et sur les défis qui y sont associés. Organisé avec le soutien de l'APES et du **Groupe Pompidou**, l'événement a mis l'accent sur l'addiction en tant que problème de santé publique, la vulnérabilité des athlètes et des jeunes, et les liens entre les paris, les matchs truqués et les réseaux criminels.

Des spécialistes et des parties prenantes ont souligné le besoin urgent d'harmoniser les réglementations internationales et de renforcer la prévention. Les intervenant.es venu.es de toute l'Europe ont fourni des données sur les paris illégaux et les cadres juridiques et réglementaires, ainsi que sur les effets de la dépendance à travers le témoignage personnel d'un ancien athlète.

Cette audition a marqué une étape importante dans l'harmonisation des efforts parlementaires à travers l'Europe pour faire face aux risques sociétaux et éthiques des paris sportifs non contrôlés, renforçant ainsi l'agenda élargi du Conseil de l'Europe sur la protection de l'intégrité et de l'équité dans le sport.

Conférence de l'APCE : promouvoir la sécurité, l'intégrité, l'égalité et l'inclusion dans le sport

La conférence de l'APCE intitulée « Promouvoir la sécurité, l'intégrité, l'égalité et l'inclusion dans le sport », qui s'est tenue à **Athènes** les 4 et 5 novembre, a été un événement marquant dans les efforts continus du Conseil de l'Europe pour renforcer la gouvernance du sport et défendre ses valeurs fondamentales que sont les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Le lancement de l'**Alliance parlementaire pour la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport** au cours de la conférence a ajouté une dimension parlementaire cruciale aux efforts mondiaux et nationaux visant à relever des défis pressants dans le secteur du sport. Il s'agit d'une étape importante pour mobiliser le soutien législatif et favoriser la cohérence des politiques au sein des États membres, en vue de garantir une gouvernance dans le sport à la fois efficace et fondée sur des valeurs.

Alexandre Husting, président du Comité de direction de l'APES, a souligné le rôle de l'APES dans la préservation de l'intégrité du sport, tout en mettant l'accent sur les droits humains et le cadre européen commun défini dans la Charte européenne du sport. Il a souligné l'engagement de l'APES dans la lutte contre la manipulation de compétitions sportives, les paris illégaux et le dopage par l'intermédiaire d'initiatives telles que la Convention de Macolin et le Réseau MARS. Parallèlement, **Ioanna Paraskevopoulou**, rapporteure pour l'égalité de genre au Comité de direction de l'APES, a présenté les progrès tangibles réalisés dans le cadre du projet conjoint « Tous-tes ensemble » (« *All In Plus* »), renforçant la détermination du Conseil à faire progresser l'égalité et l'inclusion dans les environnements sportifs.

Prix Nord-Sud 2024 : saluer l'intégration des réfugiés dans les Jeux olympiques et paralympiques

Pour sa 30^e édition, le jury du [Prix Nord-Sud](#) du Conseil de l'Europe a décidé, le 22 octobre, de saluer l'initiative permettant aux personnes réfugiées de participer aux Jeux olympiques et paralympiques, menée par le [Comité international olympique](#), la [Fondation olympique pour les réfugiés](#) et le [Comité](#)

[international paralympique](#). Cette reconnaissance rend compte de leur contribution significative à la promotion de la compréhension, de la solidarité et de l'inclusion sur la scène mondiale.

L'initiative soutenant la participation des personnes réfugiées aux Jeux olympiques et paralympiques, par l'intermédiaire des équipes olympique et paralympique des réfugiés, remet en question les stéréotypes sur les réfugiés et les personnes handicapées dans le domaine du sport. En participant à des compétitions internationales, les athlètes réfugié-es illustrent leur résilience et sensibilisent à la nécessité d'une plus grande inclusion, de l'égalité des droits et du pouvoir unificateur du sport, fondé sur le fair-play et la tolérance, comme le promeut la Charte européenne du sport.

Coopération avec l'UNESCO

Le Secrétariat de l'APES a participé à la session ordinaire du Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) qui s'est tenue le 3 et le 4 avril (matin).

Le Secrétariat a également participé à l'événement *La Paix par le Sport/UNESCO « Dialogue international sur la liberté d'expression et les athlètes »* le 4 avril, l'après-midi, et a présenté son travail sur l'égalité de genre lors de la table ronde politique de l'UNESCO sur [« L'égalité de genre : vers un terrain de jeu plus sûr pour lutter contre la violence faite aux femmes dans le sport »](#), le 5 avril.

Le Secrétariat de l'APES a également participé au Forum ministériel mondial intitulé « Le sport change la donne », organisé par l'UNESCO le 24 juillet, et a contribué à une table ronde sur l'impact social du sport lors du Forum multipartite qui s'est tenu le 23 juillet et qui était consacré à « l'investissement dans l'impact social dans et à travers le sport ».

Contribution de la Division Sport à l'appel des Nations Unies pour lutter contre les violences à l'égard des femmes dans le sport

En 2024, la Division Sport du Conseil de l'Europe a activement contribué aux efforts mondiaux contre les violences faites aux femmes et aux filles dans le sport en répondant à un appel à contribution de la **Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes et les filles**. Dans sa contribution, la Division Sport a souligné la nature omniprésente et multiforme de la violence dans le sport, qui comprend les abus physiques, psychologiques et économiques, ainsi que le harcèlement en ligne, en fondant son analyse sur les principes de la **Convention d'Istanbul** et de la Charte européenne du sport.

La réponse de la Division Sport a mis l'accent sur les implications de ces violences en matière de droits humains, en se référant aux principales protections prévues par la Convention européenne des droits de l'homme et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur les réponses inadéquates aux abus. En outre, les conclusions du projet « Tous ensemble : vers une parité des genres dans le sport » (« *All In: Towards gender balance in sport* »), du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne et la collecte de données en cours dans le cadre du projet « Tous·tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport » (« *All In Plus: Promoting greater gender equality in sport* ») ont mis en évidence la prédominance de la violence fondée sur le genre dans le sport, avec une augmentation alarmante du harcèlement en ligne ciblant les athlètes féminines.

Coopération avec le Commonwealth

Le Secrétariat de l'APES a participé à la 11^e réunion des ministres des Sports du Commonwealth (CSMM) organisée les 24 et 25 juillet à Paris pour présenter, avec des représentant·es du CIO, le critère de référence sur la bonne gouvernance élaboré par le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS). Le thème de cette 11^e CSMM était : « Bâtir des sociétés inclusives et résilientes grâce au sport ».

Coopération avec l'Union européenne (UE)

Contribution au projet conjoint UE-CdE « Tous·tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport » (« *All-In Plus* »)

L'APES a apporté un soutien déterminant au projet intitulé « Tous·tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport » (« *All In Plus* ») tout au long de l'année. Parmi les résultats importants du projet, on peut citer :

- **Une campagne de collecte de données** menée dans 21 pays partenaires, qui s'est concentrée sur six indicateurs clés : 1. Leadership 2. Encadrement et arbitrage 3. Participation 4. Violence fondée sur le genre dans le sport 5. Médias/communication 6. Politiques et programmes en matière d'égalité de genre. Les résultats seront présentés dans 21 fiches d'information, un rapport analytique et un tableau de bord interactif intitulé « **L'égalité de genre dans le sport : résultats de la vaste campagne de collecte de données** ».
- **Une bibliothèque en ligne de bonnes pratiques** compilant 87 nouveaux exemples de bonnes pratiques pour guider et inspirer les parties prenantes dans leurs efforts de promotion d'une plus grande égalité de genre au sein des organisations sportives et des collectivités.
- **Une série de 13 vidéos** présentant des personnes considérées comme des modèles parce qu'elles défendent l'égalité de genre dans le sport ; ces vidéos ont été éditées et publiées sur le site internet *All In Plus*, qui propose des ressources accessibles et percutantes pour promouvoir l'égalité de genre dans le domaine sportif et sensibiliser à cette question.

Le 5 avril, le projet conjoint UE-CdE « Tous·tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport » (« *All-In Plus* ») a reçu le prestigieux **Grand Prix Edouard Eskenazi** de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM). Le prix récompense l'approche innovante du projet visant à promouvoir l'égalité de genre dans l'arbitrage sportif, en particulier ses efforts de collecte de données dans plus de 20 pays européens.

Cette reconnaissance marque une étape importante pour « *All In Plus* », qui s'appuie sur le projet qui l'a précédé pour remédier aux déséquilibres de genre dans le sport grâce à l'analyse de données, la diffusion de bonnes pratiques et la mobilisation des médias. Le Grand Prix Edouard Eskenazi souligne l'importance des efforts collectifs pour veiller à ce que l'égalité de genre reste une priorité dans la gouvernance et la pratique du sport.

Deuxième séance d'information « *All In Plus* » : le rôle des médias dans la promotion d'une plus grande égalité de genre dans le sport

Les médias sportifs ont le pouvoir unique de façonner notre perception du monde du sport. Chaque vidéo, chaque interview, chaque reportage peut remettre en question ou renforcer les préjugés

existants, en particulier en ce qui concerne l'égalité de genre. Conscient de cela, le projet conjoint UE-Conseil de l'Europe « *All In Plus* » a organisé le 22 novembre sa deuxième séance d'information avec des professionnel·les des médias, au siège de l'Union européenne de radio-télévision (UER) à Genève.

Cette séance s'est appuyée sur la dynamique de la première séance qui s'était tenue au CIO, à Lausanne, en 2023, offrant aux professionnel·les des médias un espace de partage d'idées et de réflexion sur leurs progrès. Parmi les intervenant·es de haut niveau, citons **Nelson Monfort**, la célèbre voix de *France Télévisions*, et **Anne-Laure Bonnet**, journaliste et présentatrice sportive de renom. Leurs contributions ont souligné le rôle essentiel des médias dans la lutte contre les stéréotypes et la promotion d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans le sport.

Communication et visibilité

Réseaux sociaux

Le compte X (anciennement Twitter) de la Division Sport @Coe_Sports, qui englobe les activités de la Division Sport et donc de l'APES, a été mis à jour en permanence tout au long de l'année. À la fin de l'année 2024, le compte avait gagné 229 nouveaux *followers* et comptait 2 394 *followers* au total. Ses contributions ont généré environ 135 000 vues en 2024.

Les comptes X, Facebook, Instagram, YouTube et LinkedIn du Conseil de l'Europe ont également contribué à augmenter la visibilité de l'APES grâce au partage ou à la création de contenus mettant en lumière ses événements, projets et initiatives.

Pendant les Jeux olympiques de Paris, une exposition composée d'une série de 10 panneaux s'est tenue à l'extérieur du bâtiment Agora du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Les messages communiqués par ces panneaux autour des valeurs communes de la Charte européenne du sport et de la Charte olympique ont été relayés sur les réseaux sociaux pendant les dix semaines qu'ont duré les Jeux olympiques.

Site internet

Au cours de l'année 2024, le [site internet de la Division Sport](#) a constamment été mis à jour, notamment avec des articles sur les activités de l'APES. Au cours des 12 derniers mois, l'APES a promu sans relâche les droits humains dans et par le sport. En 2024, l'intégrité du sport a occupé le devant de la scène pour garantir l'intégrité des personnes, des organisations et des compétitions dans le domaine du sport.